

Médias et homosexualité en Tunisie : de la réclusion du monde virtuel à l'institutionnalisation de la cause homosexuelle

Marta Luceño Moreno



Chercheuse postdoctorante en communication en accueil scientifique à l'IRMC

m.lucenomoreno@gmail.com

Au lendemain de la Révolution, la Tunisie a vu l'irruption de la question de l'homosexualité dans son champ médiatique. La transition politique a été le témoin de la multiplication du nombre d'articles de presse et de la diversification des approches médiatiques sur la question de l'homosexualité. Avant la Révolution les médias abordaient rarement le sujet de l'homosexualité, et quand ils le faisaient, il s'agissait plutôt d'une « découverte de l'homosexualité » de par sa récente visibilité dans le monde virtuel. Après la Révolution, nous avons constaté la matérialisation de l'existence d'une communauté LGBT tunisienne, certes timide entre 2011 et 2014, mais très investie à partir de 2015, avec la naissance des associations défendant leurs droits et leurs libertés. Nous



© huffpostmaghreb.com

aborderons brièvement dans ce texte l'évolution du traitement médiatique de l'homosexualité qui a influencé l'institutionnalisation de la cause.

Prisons, arts et mondes virtuels : l'homosexualité dans les médias avant la Révolution

Dès 2008, l'homosexualité commence petit à petit à faire son apparition dans les médias *mainstream* avec une série de thématiques phares qui reviennent sur le devant de la scène médiatique de façon récurrente. Il s'agit d'une première thématique qui provoque un fort intérêt dans les médias écrits arabophones à travers des accusations publiques d'homosexualité à l'encontre de personnages connus – sous la forme de la « politique-porno »¹ de Ben Ali – ou à l'encontre d'un citoyen lambda accusé de sodomie comme motif criminel dans un fait divers. Ce sujet est souvent accompagné par des articles mettant en avant l'augmentation de la pratique de la sodomie dans les prisons, choisie, subie ou comme forme de torture.

En parallèle, une autre forme de médiatisation se développe autour de thématiques sociales, comme la santé publique, notamment en ce qui concerne l'épidémie du Sida ou des articles abordant le domaine des arts, mettant en image ou en récit des homosexuels. Deux exemples sont très connus à l'époque : le cas de la surmédiatisation de l'ouvrage d'Olfya Youssef² où elle aborde l'absence d'interdiction de l'homosexualité dans le Coran, fortement critiqué dans les médias et celui de pièces de théâtre et de films

apparus entre 2009 et 2010 qui ont mis à l'agenda médiatique la question de l'homosexualité – comme *Hobb Story : ouvrir par ici* de Lotfi Achour où l'auteur transcrit « le regard de la société envers l'homosexualité », *Toujours Acharii Alkabir* de Houda Driss où l'un des personnages est gay, ou encore le film *Le Fil* de Mehdi Ben Attia mettant en scène le retour sur sa terre natale d'un Tunisien homosexuel, résidant en France. Toutes ces œuvres ont été abordées dans les médias écrits tunisiens, notamment *Le Fil* de Mehdi Ben Attia qui a fait couler beaucoup d'encre autour de la « nature » de l'homosexualité. La représentation de l'homosexualité dans le cinéma sert donc de tremplin à la médiatisation de cette réalité sociale rendue invisible car faisant partie des tabous sociaux et des formes de sexualité répréhensibles par la loi.



© allocine.fr

En outre, une nouvelle manière d'accéder à la question des sexualités s'est ouverte à cette époque *via* les

réseaux sociaux. La visibilité de l'homosexualité dans le monde virtuel a permis à certains journalistes de traiter cette question sensible, notamment l'article de Abdel Aziz Hali sur *Tekiano* : « Tunisie : (Dés)orientations sexuelles sur le net ». Le journaliste profite de cette nouvelle visibilité sur les réseaux sociaux pour aborder la perception négative de ces orientations sexuelles non-normatives dans la société arabo-musulmane et pour questionner des croyances autour de certaines pratiques sexuelles :

En naviguant sur les sites de rencontres et les salles de discussions, un phénomène attire l'attention de l'internaute averti : des communautés de Tunisiens revendiquent des orientations sexuelles pas nécessairement bien perçues dans nos sociétés arabo-musulmanes. Des groupes qui se cachent derrière des pseudonymes reflétant leurs orientations sexuelles [...] On constatera même l'existence d'un phénomène que l'on croyait uniquement occidental. Celui de l'échangisme.

Nous relevons cette nouvelle thématique qui comporte une avancée notable dans la médiatisation de l'homosexualité car le journaliste donne la parole à des personnes LGBT qui racontent leurs vécus et qui revendiquent pour la reconnaissance de leurs orientations sexuelles. Notons l'importance du double bénéfice du monde virtuel : la discrétion pour les personnes qui pourraient être inquiétées légalement et la visibilité qui montre l'existence de la communauté. Le monde virtuel a été largement considéré comme un refuge de la communauté LGBT, même s'ils ont été victimes d'attaques visant leur confidentialité, ce qui a été relayé par les médias. L'auteur d'un de ces articles dénonce la signalisation massive des profils jugés non conformes à une vision de la « société tunisienne arabo-musulmane » :

La manœuvre a été, par la suite, élargie aux *facebookers* tunisiens qui affichent leur homosexualité, des photos un peu trop dénudées etc. Et ces anonymes fonctionnent en masse

puisque des groupes ont été créés pour dénoncer ces Tunisiens (qualifiés de traîtres) athées, laïcs, juifs, etc. Leurs slogans : des insecticides et une chaise électrique pour « lutter » contre les « mécréants ».



© huffpostmaghreb.com

À l'exception de ces rares articles où un regard sociologique ou artistique, plutôt ouvert, est posé sur l'homosexualité tunisienne, la majorité des médias diffusent pendant cette période des images dénigrantes de l'homosexualité en l'associant à la dépravation, au crime, à la torture, à la prison, à la honte, à l'illicite ou encore au satanisme.

La panique médiatique postrévolutionnaire autour de l'homosexualité

Au lendemain de la Révolution certains médias comme *La Presse* reviennent avec force sur la possibilité d'aborder la diversité sociale, dont l'homosexualité, grâce à la liberté de presse recouvrée :

Ce qui nous a frappés aussi, c'est cet acharnement à faire de la Tunisie un pays qui ne supportait aucune diversité, en nous empêchant notamment de parler de l'homosexualité qui est un « courant » pourtant de plus en plus emprunté chez nous en Tunisie. Peut-être voulait-on masquer cette diversité et fermer les yeux sur les différences pour finalement condamner ses adeptes à la marginalité... »

Toutefois, les souhaits de la journaliste Leïla Chemmen sont loin de devenir une réalité ces premières années de la transition. Dès la première

campagne électorale de 2011 et jusqu'à la proclamation de la nouvelle Constitution en 2014, nous assistons à un accroissement constant d'accusations d'homosexualité entre les différents partis politiques afin de se disqualifier les uns les autres. L'usage de l'homosexualité comme « arme politique » est de retour.

Les accusations débutent dès la campagne électorale de 2011 lorsqu'*Ennahdha* a lancé des rumeurs à l'encontre de la mouvance de gauche « *El Kotb* » (Pôle démocratique moderniste) en ayant pour but de la disqualifier publiquement. Diverses attaques visaient par exemple les marches nationales « *Aatakni* » afin de les assimiler à l'homosexualité et au sionisme à travers des montages photo. Plus tard, en janvier 2012, éclate une autre affaire d'accusation d'homosexualité, mais cette fois-ci envers l'islamiste Ali Larayedh avec montage vidéo à l'appui. La fuite de cette vidéo, dont des acteurs avaient connaissance depuis les années 1990, questionne sur un retour de la technique du « politique-porno » de la dictature. Ces accusations d'homosexualité coïncident d'ailleurs avec un autre scandale touchant *Ennahdha*, celui de la libération du frère du ministre tunisien de la Justice, Nouredine Bhiri, condamné à plusieurs années de prison pour pédophilie.

Lors de l'écriture de la Constitution, ces accusations se transforment et prennent la forme d'« accusation de défense des droits LGBT » au sein du Parlement tunisien. Diverses propositions d'articles sur des questions de genre sont critiquées publiquement, ainsi que les personnes les défendant, à cause d'une possible voie ouverte au « Mariage pour tous » – discussion fortement influencée par le débat français de l'époque. Le rapporteur de la Constitution, Habib Khedher, affirmait à l'époque :

Il faut savoir que si on lève certaines restrictions, la voie est ouverte au mariage homosexuel, entre autres, que la société tunisienne dans sa majorité refuse. L'universalité ne doit pas heurter les fondamentaux de la population, ni ses spécificités.

Ces accusations constantes ont envenimé la situation sociale des personnes LGBT, et favorisé la multiplication des agressions verbales et physiques à l'égard d'homosexuels ou des « personnes incitant à l'homosexualité ».

L'usage de l'orientation sexuelle à des fins de discrédit politique a joué un rôle fondamental dans l'irruption d'une panique médiatique, telle que définie par Divina Frau-Meigs :

« [...] ce sont des formes extrêmes d'engagement des individus avec certaines représentations véhiculées par les médias – perçues comme des contenus à risque (réels ou possibles) –, au point de les amener à se manifester collectivement et à interpeller les pouvoirs publics. Ces paniques sont trans-médiatiques, présentes tant dans les médias audiovisuels classiques que dans les médias numériques. [...] Toutes relaient un sentiment de perte des repères, de désarroi des valeurs sociales et manifestent une inquiétude pour l'intégrité morale et psychique de la personne. Leur substrat montre que la peur touche à des valeurs profondes de la société, certaines conditionnant sa survie : la mort et qui peut la donner (violence), la sexualité et qui peut la susciter (pornographie, pédophilie). Dans ces deux cas, il s'agit des modes de production et de reproduction sociale qui sont en jeu ».

Le cas de la Tunisie semble correspondre largement à la définition donnée par l'auteure puisque cette panique s'alimente notamment de la rhétorique de la peur de la perte de repères, de l'occidentalisation de la société, de la destruction de l'islam, *etc.* Ces préoccupations ne sont pas uniquement invoquées par les médias mais se retro-alimentent des discussions politiques de l'époque. Dans les discussions parlementaires nous pouvons retrouver la trace des questionnements touchant aux valeurs profondes de la société dont la famille et le couple : « la nécessité de définir le mariage et les rôles

au sein de la famille, faisant planer la “menace” du mariage homosexuel ». Dans d'autres séances plénières certains politiciens vont jusqu'à discuter des dangers de la création de syndicats pour les homosexuels ou la reconnaissance de l'homosexualité comme genre social, sujets qui ont été par la suite repris par les médias et qui alimentent le mouvement de panique.

Malgré cette dynamique médiatique, des améliorations ont lieu, bien qu'elles soient assez limitées. En termes de médiatisation, nous constatons l'apparition inédite d'articles dénonçant des cas de violence à l'encontre des personnes LGBT ou encore de prises de position publiques défendant les droits LGBT. Nous retrouvons des articles abordant les droits des minorités, les demandes de dépénalisation de l'homosexualité ainsi que critiquant l'extrémisme, les violences ou les tabous qui entourent les sexualités. Nous assistons même à la création d'un magazine en ligne, sous le nom « *Gay Day* » abordant des questions LGBT sur leur site en ligne. Ces premiers pas marquent la route vers le passage du monde virtuel au monde physique de la communauté LGBT tunisienne.

L'apparition de la parole collective homosexuelle



© cpa.hypotheses.org/3349

L'année 2015 constitue un tournant dans la médiatisation de l'homosexualité grâce à divers événements clés qui ont participé à l'augmentation de l'attention et du changement médiatiques. Nous remarquons notamment l'apparition de plusieurs paroles collectives LGBT qui se servent des médias *mainstream* pour la diffusion de leurs revendications à grande échelle et pour dénoncer les injustices auxquelles les personnes de la communauté font face au quotidien : les violences, les arrestations, l'homophobie, *etc.* L'obtention du visa ministériel, légalisant l'existence de l'association « Shams, pour la dépénalisation de l'homosexualité », demeure un événement majeur dans cette évolution, car il s'agit de la première association à être reconnue officiellement par l'État tunisien comme défendant la communauté LGBT – d'autres associations avaient vu le jour avant celle-ci mais elles ont été reconnues comme défendant les libertés individuelles. Suite à l'octroi de ce visa, les réactions politiques et de la société civile jaillissent au même titre que les menaces, les plaintes ou les demandes de retrait du visa, *etc.* Malgré les tentatives juridiques de dissolution de l'association, elle continue à travailler même si encore aujourd'hui, en février 2019, une demande de dissolution a été réactivée par l'appareil judiciaire tunisien à leur encontre. En parallèle à cette polémique autour de Shams, la médiatisation de deux affaires d'arrestation de jeunes hommes vont jouer un rôle très important dans le mouvement de contestation contre la pénalisation de l'homosexualité et contre les tests anaux subis par les homosexuels. Le cas de Marwen, un jeune garçon condamné pour homosexualité à un an de prison et ayant subi un « test anal » et celui des six étudiants de Kairouan, bannis de la ville par le juge en première instance, ont

Axes de recherche

occupé les médias pendant plusieurs mois jusqu'à leur libération, respectivement en décembre 2015 et en janvier 2016. Ces affaires ont fortement servi à mettre en évidence toute une réalité qui n'apparaissait pas dans les médias auparavant.

L'année 2015 a surtout apporté des modifications majeures à la médiatisation, en particulier dans les médias francophones, de l'homosexualité. En termes de thématiques, les accusations d'homosexualité disparaissent petit à petit des médias pour laisser la place à des questions liées au respect des libertés individuelles, aux critiques de l'atteinte à la vie privée ou encore à la libéralisation des mœurs en Tunisie. Ces modifications sont accompagnées par



une série de changements au niveau linguistique avec des expressions moins homophobes, et au niveau terminologique avec des termes plus neutres, moins connotés religieusement, y compris

dans les médias arabophones. Ces changements ont été possibles grâce à l'investissement des associations LGBTQI++ dans la médiatisation à travers leurs veilles médiatiques afin de contester systématiquement la présence de paroles homophobes et de dénoncer publiquement les cas de violence et d'injustice. Ce travail a été mené malgré les difficultés rencontrées et a soulevé de nombreux questionnements sur les dangers de la visibilité de la communauté dans un contexte qui pénalise les relations homosexuelles légalement et socialement.

Enfin, cette mise en avant des thématiques défendant les droits des homosexuels a certainement participé à

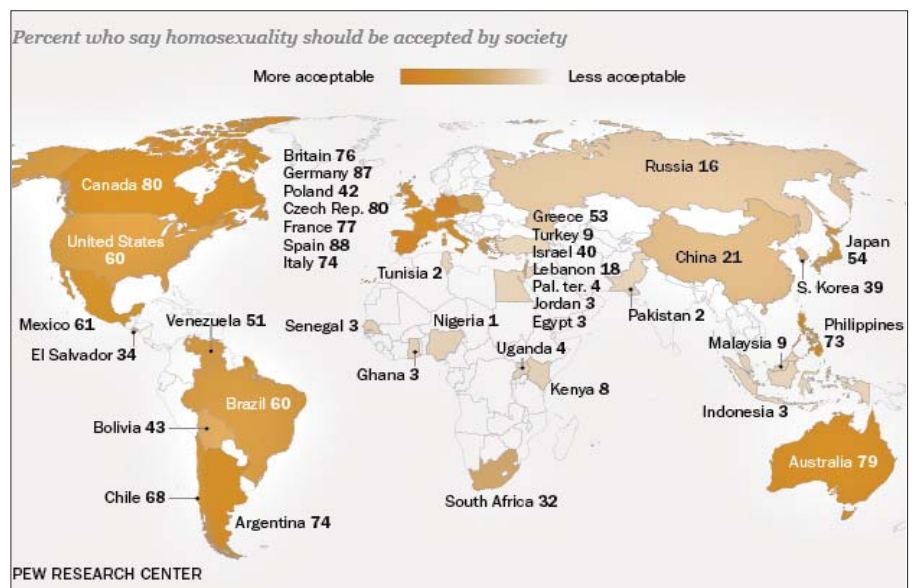


© yagg.com

la construction de la criminalisation de l'homosexualité en tant que problème public et a invité les institutions publiques à se questionner sur ce sujet. Ces modifications dans le traitement médiatique ont d'ailleurs pu participer à une prise en charge politique, notamment avec l'intégration des propositions de modification de l'article 230 dans le rapport de la COLIBE et avec l'engagement de l'État tunisien en 2017 d'arrêter les tests anaux dans les quatre ans. Toutefois, demeure la question de la réception médiatique de ces discours. Est-ce que l'évolution de la médiatisation a pu influencer le regard de la majorité de l'opinion publique ?

Selon l'enquête sur l'acceptation sociale de l'homosexualité menée par le *Pew Research Center* publié en 2013 la Tunisie se trouvait alors au top 2 des pays les plus homophobes...

1. Concept d'Ahmed Manaï apparu dans son ouvrage *Supplée tunisien, le jardin secret du général Ben Ali* aux Éditions de la Découverte en 1995 où il explique les montages réalisés par la police politique afin de salir l'image des personnages de l'opposition comme Ali Larayedh.
2. Youssef Olfa, *Hayrat Muslima: fil-mūrāthwal-zawājwal-jinsīya al-mithliya, s.l.*, Dār Saħarllil-Nashr, 2008.
3. « Première Hobb Story : ouvrir par ici », *Tuniscope*, 11 juillet 2009.
4. Hali Abdel Aziz, « t », *Tekiano*, 14 avril 2009.
5. Bahloul Nizar, « Facebook version intégriste », *Business News*, 12 avril 2010.
6. Chemmen Leila, « Sens sûr, sans censure ... un vent de liberté », *La Presse*, 22 janvier 2011.
7. Djait Amel, « Tunisie : Projet de constitution », *WMC actualités*, 17 mai 2013.
8. Divina Frau-Meigs, 2010, « La panique médiatique entre déviance et problème social : vers une modélisation sociocognitive du risque », *Questions de communication*, 17, [En ligne : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/387>].
9. Ben Hamadi Monia, « Tunisie – Inquiétudes et controverses autour du préambule de la constitution », *Business News*, 30 octobre 2012.
10. NJ, « L'homosexualité remise sur le tapis à l'ANC », *Tuniscope*, 10 janvier 2013.



© pewglobal.org